



BON À SAVOIR

- > Les **aléas de la circulation** peuvent entraîner des retards. Merci d'en tenir compte pour choisir votre horaire de circulation, notamment en cas de correspondance avec un départ SNCF.
- > Le port de la **ceinture de sécurité** est obligatoire (sous peine d'une amende de 135€).
- > Le transporteur dégage toute responsabilité en cas de **perte** ou de **vol de bagages**.
- > **Animaux** : sont acceptés les animaux de petite taille voyageant dans un contenant correctement fermé (sac, panier...).
- > Les **vélos** peuvent être embarqués en soute sous réserve d'un espace suffisant et aux risques et périls de leur propriétaire.
- > **Groupe** : pour les groupes de plus de 10 personnes, renseignements et réservation auprès du transporteur au plus tard la veille de votre déplacement.
- > **Objets perdus** : contactez le transporteur

Rolland-Kreisker Bus & Cars

02 98 68 40 00

Calculez votre itinéraire en transports en commun avec

www.mobilbreizh.bzh



LES MARCHÉS

Mercredi matin > Locquirec

Jeudi matin > Lannion

Vendredi matin > Lanmeur

Samedi > Morlaix

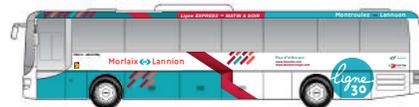
Dimanche matin > Plestin-les-Grèves

Office de Tourisme de la Baie de Lannion
2 quai d'Aiguillon
22300 Lannion
Tél. 02 96 05 60 70

Maison du Tourisme de la Lieue de Grève
Place du 19 mars 1962
22310 Plestin-les-Grèves
Tél. 02 96 35 61 93

Office de Tourisme de Morlaix
Maison Penanault
10 place Charles de Gaulle
Tél. 02 98 62 14 94
Location de vélos : 02 98 63 87 82

Office de Tourisme de Locquirec
Rue de Pors-ar-Villiec
29241 Locquirec
Tél. 02 98 67 40 83



TARIFS

Les transports en commun sont gratuits sur le territoire de Morlaix Communauté depuis le 1^{er} septembre 2022.

- > **Vous êtes un usager occasionnel**, commençant votre voyage sur la ligne 30 à partir d'un point d'arrêt situé sur le territoire de Morlaix Communauté : un titre de transport gratuit «Titre ligne 30 aller/retour valable la journée», daté du jour vous sera remis à la montée. Ce titre de transport est valable le même jour, à partir d'un point d'arrêt situé sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté pour revenir sur le territoire de Morlaix Communauté.
- > **Vous êtes un usager scolaire**, habitant le territoire de Morlaix Communauté* : Vous devez vous inscrire aux transports scolaires auprès de l'agence commerciale : 17 place Cornic - Morlaix, afin d'obtenir un titre de transport gratuit
- > **Vous êtes un abonné de la ligne 30** (non scolaire) et habitez le territoire de Morlaix Communauté* : pour obtenir un titre gratuit (trajets illimités sur la totalité de la ligne 30), rendez-vous à l'agence commerciale : 17 place Cornic - Morlaix.

* justificatif de domicile à remettre à l'inscription

Vous commencez votre trajet sur la ligne 30 à partir d'un point d'arrêt situé sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, consultez le site : www.lannion-tregor.com/deplacements/le-reseau-urbain-et-peri-urbain-tilt.html

ÉTÉ 2023
Horaires du 8 juil. au 3 sept. inclus
(Sous réserve de modifications)

LOCQUIREC <> MORLAIX
Au départ de Lannion



